

ABONNEMENT
JEUNE
- 26 ANS



BUS
+
TER


50€
/AN

*Offre TER valable sur le territoire TADAO
Retrouvez les 31 gares desservies sur tadao.fr
(Gares de La Bassée, Douai, Arras et Lille non incluses)

LA VILLE DE LENS ACCOMPAGNE SES ÉTUDIANTS ! DEMANDE DE REMBOURSEMENT


Étudiant résidant à Lens, Le CCAS de Lens vous rembourse votre abonnement Jeune (-26 ans) Tadao !

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

- 1/ Résider depuis  d'1 an dans la commune de Lens
- 2/ Être âgé de moins de 26 ans
- 3/ Être assidu aux cours tout au long de l'année universitaire
- 4/ Être rattaché à un foyer fiscal lensois
- 5/ Avoir acheté un abonnement annuel Jeune -26 ans Tadao

OÙ FAIRE LA DEMANDE ?

Rendez-vous au **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** pour effectuer votre demande :

 2 rue Bayard
62300 - Lens

 du lundi au vendredi
de **9h à 12h30** et **14h à 17h**

OU au  **03 21 14 25 70**

QUELLES PIÈCES JUSTIFICATIVES ?

Afin d'effectuer votre demande de remboursement, il faudra vous rendre au CCAS muni des documents suivants :

- > Livret de famille et une carte d'identité
- > Certificat d'inscription en études supérieures et une attestation de présence fournie par l'établissement
- > Justificatif de domicile
- > Notification des bourses nationales, régionales et autres
OU si vous ne percevez aucune bourse : une attestation sur l'honneur
- > Des justificatifs des frais engagés